

# MACRON ASSASSINE L'INDEMNISATION DES PRIVÉS D'EMPLOI !

Alors que 20 % seulement des 11 millions de travailleurs privés d'emploi et précaires sont indemnisés, le gouvernement annonce de nouveaux décrets anti-chômeurs, qui visent encore à sortir des centaines de milliers de privés d'emploi de toute indemnisation :

**Quel pourcentage de misère serait-il acceptable pour le gouvernement, alors que 14 000 privés d'emploi meurent déjà du chômage chaque année ?**

## Les attaques du gouvernement

### **Restriction des conditions d'accès à toute allocation chômage**

(6 mois à travailler sur 24 au lieu de 4 sur 28 et 4 sur 36 pour les plus de 53 ans actuellement) Alors que 87% des embauches sont en CDD et de plus en plus courts, cela reviendrait à éjecter des centaines de milliers de chômeurs de toute indemnisation, en totale contradiction avec l'objectif annoncé d'aider au retour à l'emploi ! Cette attaque est notamment portée contre les jeunes et les chômeurs les plus âgés qui cotisent par leur travail et enchaînent déjà des contrats trop courts pour ouvrir des droits aujourd'hui !

**Bonus pour les patrons qui organisent la précarité** en contournant massivement la loi. Pourquoi offrir de nouveaux bonus au patronat qui a déjà bénéficié de 245 milliards depuis 2012 en CICE, cadeaux fiscaux et exonérations de cotisations sociales... alors que le chômage et le nombre d'emplois détruits n'ont cessé d'augmenter depuis !

**Dégressivité des allocations** La CGT est fermement opposée à toute dégressivité des allocations, ni pour les cadres aujourd'hui ni pour l'ensemble des privés d'emploi demain. Les chômeurs l'ont déjà subi entre 1986 et 2001, sans avoir constaté un retour à un emploi stable qui les aurait sortis durablement du chômage.

## **PRIVÉS D'EMPLOI, NOUS NE SOMMES PAS RESPONSABLES DU CHÔMAGE ET DE LA PRÉCARITÉ !**

**Derrière l'objectif de réduire de 4 milliards d'euros l'indemnisation des privés d'emploi, le gouvernement continue le mensonge selon lequel ce seraient les chômeurs et les précaires eux-mêmes qui choisiraient leur situation. Il veut cacher que gouvernement et patronat sont les vrais responsables qui organisent le chômage et la précarité, pour augmenter leurs profits.**

# IL Y A URGENCE À INDEMNISER 100% DES PRIVÉS D'EMPLOI !

## POUR DÉTRUIRE LE CHÔMAGE ET LA PRÉCARITÉ, NOUS FORMULONS DES PROPOSITIONS CONCRÈTES :

**Le droit au travail pour tous** par des emplois stables et correctement rémunérés (100 000 emplois créés, c'est non seulement autant de chômeurs en moins mais aussi 2,1 milliard de cotisations en plus pour l'assurance chômage !)

**Faire respecter la loi : le CDI à temps plein doit être la norme** de contrat de travail, les entreprises doivent arrêter de contourner délibérément la loi en organisant la multiplication des contrats courts, répétés, en imposant des temps partiels non choisis. Le CDD doit être un contrat exceptionnel et non contraint.

**L'arrêt des subventions et exonérations diverses aux employeurs** qui ont bénéficié aux profits et non à l'emploi.

**Le droit à l'indemnisation pour 100% des chômeurs**, avec une nouvelle branche de la Sécu, à 100% du salaire antérieur, jamais en dessous du montant du SMIC revendiqué par la CGT, soit 1800 € brut par mois ! Pour cela, il est urgent de faire payer les employeurs et de gagner l'égalité des salaires entre les femmes et les hommes (5 milliards de cotisations en +)



**C'EST  
POSSIBLE**

**par la lutte !**

**URGENCE SOCIALE : +10€ / JOUR  
D'ALLOCATION CHÔMAGE POUR TOUS LES CHÔMEURS !**

**J'adhère à mon comité de chômeurs CGT**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

**Comité national CGT des travailleurs privés d'emploi et précaires**  
263 rue de Paris 93516 MONTREUIL chomeurs@cgt.fr 01 55 82 82 20

